

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLU DES HOUCHES

Par arrêté n°000940/2023, a été prescrite l'enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU des Houches.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 32 jours **du lundi 27 novembre 2023 à 9h au jeudi 28 décembre 2023 à 17h.**

Monsieur Georges CHAMOIX a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie des Houches lors de 3 permanences :

- **Lundi 27 novembre 2023 de 9h à 12h,**
- **Mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 17h,**
- **Jeudi 28 décembre 2023 de 14h à 17h.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie des Houches - Direction Aménagement et Transitions, service Urbanisme, 1^{er} étage - pendant la durée de l'enquête indiquée ci-dessus aux jours et horaires suivants, à savoir **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner, le cas échéant, ses observations sur le registre d'enquête disposé sur les lieux de l'enquête publique ci-dessus indiqué ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie des Houches - 1 Place de l'Église - 74310 Les Houches, en précisant « **À l'attention du Commissaire Enquêteur/ Enquête publique** », pendant toute la durée de l'enquête (à compter de l'heure d'ouverture jusqu'à l'heure de clôture).

Le dossier d'enquête pourra être également consulté sur le site internet dédié : **<http://modification1-plu-leshouches.enquetepublique.net>** et les observations pourront également être effectuées par voie électronique sur le registre dématérialisé prévu à cet effet.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pendant un an à la Commune des Houches - Direction Aménagement et Transitions, service Urbanisme - aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur les sites internet de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc et de la Commune des Houches.

Éric FOURNIER
Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

